

Ce nouveau tracé serait beaucoup plus facile et plus avantageux pour une compagnie que celui que l'on a déjà commencé en partant des Abénaquis et en passant par les paroisses de St-Malachie, Standon et Langevin.

Cette dernière ligne serait beaucoup plus longue. En effet, elle monterait en droite ligne jusqu'à Ste-Justine de Langevin, pour aller de là à l'est ; ce qui donnerait un angle droit, tandis qu'en passant par la ligne projetée des cantons de Buckland, Mailloux et Montminy, elle se trouve à suivre la diagonale.

En second lieu, la ligne de Ste-Justine se trouve à franchir la chaîne des Alléghanys, au lieu que celle demandée par les requêtes se trouve à monter insensiblement le long du flanc de la chaîne jusqu'à sa hauteur qui n'est pas considérable à cet endroit.

En troisième lieu, en suivant le tracé de Ste-Justine, on se trouve à passer les cantons Langevin, Daaquam et Bellechasse, qui sont presque tout déboisés et tout-à-fait impropres à la colonisation, d'après les connaissances de ceux qui les ont visités en vue de colonisation. Mais il en sera bien autrement, si l'on passe la ligne par Rollet, Panet, etc., qui sont encore richement boisés et offrent des places magnifiques pour toute espèce de manufactures et de moulins. En outre, le terrain est des plus magnifiques pour la colonisation.

Il serait bon de remarquer que le canton Daaquam n'est qu'un bas-fond inondé tous les printemps, et qu'en conséquence, il serait très difficile et très-dispendieux d'y construire et d'y maintenir un chemin de fer.

Les plus beaux cantons à coloniser sont ceux de Rollet, Panet, Talon et autres, dans Montmagny, l'Islet, etc. Si l'on veut donc faire un chemin de colonisation, de commerce et d'industrie, facile et économique, il faudra nécessairement accepter le nouveau projet.

Nous espérons donc que le gouvernement voudra bien nommer des ingénieurs et des arpenteurs compétents, afin de se bien rendre compte des avantages réels qu'il y aurait pour la compagnie du Québec Oriental, à construire le chemin de fer projeté dans cette région désignée, et nous sommes sûrs de la bonté de notre cause.

(Signé),

J.-O. BROUSSEAU, Ptre.,
curé de St-Damien.